**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Palaos**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le vendredi 7 mai 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation des Palaos pour la présentation de son rapport.

La France invite les autorités des Palaos à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et son deuxième protocole facultatif visant à abolir la peine de mort, ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

2- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes ;

3- Doter l’institution nationale des droits de l’Homme d’un mandat étendu et conforme aux Principes de Paris ;

4- Intégrer dans les plus brefs délais les dispositions de la Convention relative aux droits de l’Enfant et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées dans la législation nationale ;

5- Poursuivre les efforts en cours contre la traite des êtres humains.

Je vous remercie./.